

Le groupe Thales a annoncé avoir été retenu par la Direction générale de l'Armement (DGA) pour développer un nouveau radar de surveillance de l'espace dans le cadre du programme ARES (Action et RESilience Spatiale). Baptisé AURORE, ce système sera dédié à la surveillance des satellites et débris en orbite basse.

Le radar AURORE fonctionnera en bande ultra haute fréquence (UHF) et utilisera une technologie logicielle. Selon Thales, il permettra d'assurer une surveillance permanente et un suivi simultané de multiples objets spatiaux. L'industriel affirme qu'il s'agira du plus grand radar de surveillance de ce type déployé en Europe.

Le système devrait offrir un temps de réactivité court pour détecter les activités en orbite basse et fournir une image haute résolution en temps réel de la situation spatiale. Ces capacités visent à renforcer les moyens français d'appréciation de la situation dans l'espace, un domaine devenu stratégique pour les armées.

Une production française avec des PME associées

Le radar sera conçu et fabriqué sur le site Thales de Limours, en région parisienne. Le groupe industriel indique que le développement d'AURORE bénéficiera de partenariats établis avec plusieurs PME françaises, sans toutefois préciser leur identité ni leur rôle exact dans le projet.

Ce contrat s'inscrit dans la stratégie française de renforcement des capacités militaires spatiales. Les opérations en orbite font face à un nombre croissant de menaces, qu'il s'agisse d'activités militaires d'autres nations ou de risques liés aux débris spatiaux qui se multiplient.

Une architecture modulaire pour de futurs développements

Thales présente AURORE comme le premier élément d'une gamme plus large. L'architecture modulaire du radar constituerait, selon l'industriel, la base d'une famille de systèmes UHF destinés à répondre à différentes missions critiques, incluant la détection de menaces balistiques et hypersoniques.

« Avec AURORE, radar unique en Europe, Thales contribue à la souveraineté française en renforçant les capacités de surveillance de la situation spatiale en orbite basse », a déclaré Patrice Caine, président-directeur général de Thales, dans un communiqué.

Un enjeu de souveraineté spatiale

Le programme ARES répond à la volonté des autorités françaises de disposer de moyens autonomes de surveillance de l'espace. La multiplication des satellites en orbite basse, notamment avec les méga-constellations commerciales, et le développement de capacités militaires spatiales par plusieurs puissances créent un besoin accru de surveillance.

Le calendrier de déploiement du radar AURORE et le montant du contrat attribué par la DGA n'ont pas été communiqués par Thales. L'entreprise n'a pas précisé non plus le lieu d'implantation prévu pour ce système de surveillance.